



HAL
open science

Remarques générales sur la diffusion de deux nouvelles variétés de Cousse-couche (*D. trifida*) en Guadeloupe et en Martinique

Richard Arnolin

► To cite this version:

Richard Arnolin. Remarques générales sur la diffusion de deux nouvelles variétés de Cousse-couche (*D. trifida*) en Guadeloupe et en Martinique. Nouvelles Maraîchères et Vivrières de l'INRA aux Antilles, 1974, 7-8, pp.111-112. hal-02731589

HAL Id: hal-02731589

<https://hal.inrae.fr/hal-02731589v1>

Submitted on 2 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LA DIFFUSION DE DEUX NOUVELLES VARIÉTÉS
DE COUSSE-COUCHE (D. TRIFIDA) EN GUADELOUPE ET EN MARTINIQUE

R. ARNOLIN*

I. INTRODUCTION

Il existe plus d'une dizaine d'espèces d'ignames alimentaires (Dioscorea) à travers le monde. La collection de l'INRA à Duclos en comporte déjà 9 dont 3 sont traditionnellement cultivées aux Antilles :

Dioscorea alata : Tahiti ou Sassa, St-Vincent, Pacala, Téliémaque....

Dioscorea cayenensis : Igame jaune, Igame Poule, Grosse caille ou Portugaise.....

Dioscorea trifida : Cousse-couche (blanche ou violette), patte à cheval.

L'espèce Dioscorea bulbifera (Adon ou Coco Mulet) se cultive en petite quantité.

La culture de l'espèce Dioscorea esculenta (Pas possible...) a commencé, il y a une quinzaine d'années sous la fausse appellation de Cousse-couche douce.

Bien qu'étant pratiquement le tubercule le plus apprécié dans la consommation locale, la Cousse-couche a vu sa culture se régresser dans les vingt dernières années au point de devenir un produit de luxe payé à 3 ou 4F le kilo.

Elle offre par ailleurs, d'autres avantages pour la promotion de sa culture :

- 1°/ elle peut se cultiver sur billons et sans tuteur à la différence des D. cayenensis
- 2°/ elle forme ses tubercules dans une zone proche de la surface du sol (récolte facilitée)
- 3°/ elle fournit des tubercules de poids différents (20g à 500g) pouvant être utilisés sans concurrence en consommation ou en semences.

Cependant, c'est son aptitude à fleurir et à donner des graines (variabilité de caractères et possibilité d'amélioration en découlant) qui lui ont donné une place de choix dans les programmes de la Station d'Amélioration des Plantes de l'I.N.R.A. à Duclos.

La Cousse-couche est dioïque, comme toutes les Ignames. Ce qui se traduit par l'existence de variétés mâles et de variétés femelles. Sous nos conditions de climat, elle est la seule espèce à donner des graines viables.

En 1965, à partir de clones traditionnels de Guadeloupe et de Martinique (cousse-couche Ronde, cousse-couche longue, cousse-couche Station, cousse-couche Belfort), l'INRA obtenait des graines de Cousse-couche. Le semis de ces graines et l'obtention de 222 hybrides étaient le point de départ d'un travail de sélection.

Deux de ces hybrides (INRA 25 et INRA 31) ont montré des caractères intéressants : Bonne vigueur, productivité de 39 tonnes/ha (les rendements rapportés jusque là étaient de l'ordre de 15T/ha), 80 à 95% de tubercules commercialisables, forme en massue à plus ou moins sphérique. Ils ont en outre un pédoncule moyen de 15 à 20 cm et la chair blanche. En 1971, ces 2 hybrides ont été multipliés au Domaine Duclos, en vue de leur diffusion parmi les agriculteurs.

* Station d'Amélioration des Plantes

Centre de Recherches Agronomiques des Antilles et de la Guyane

Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)

Duclos, PETIT-BOURG (Guadeloupe)

II. CADRE DE LA DIFFUSION

Les buts de l'INRA, les moyens dont il dispose ne lui permettent pas d'entreprendre seul une action de diffusion efficace.

D'autre part, les organismes plus spécialisés en vulgarisation connaissent mal la Cousse-couche.

En 1972, une action commune INRA-SUAD de Guadeloupe permettait, avec 540 kg de semences "INRA 25", de mettre en place, chez 9 agriculteurs, des parcelles de 2 à 10 ares faisant au total 50 ares.

Parallèlement, une action INRA-SUAD et Service d'Agronomie de Martinique permettait avec 240 kg de semences "INRA 31" de mettre en place 10 parcelles d'environ 1,5 are chacune pour une surface totale de 15 ares.

Chaque agriculteur recevant des semences signait un contrat de production de semences, ce qui devait garantir la diffusion des variétés. Une fiche technique résumait les données culturales de la Cousse-couche : préparation du terrain, poids et traitement des semences, prégermination, densité de plantation, fumure, entretien à effectuer. Des visites de contrôle et de conseil techniques étaient effectuées le plus souvent de façon concertée, par les agents du SUAD et de l'INRA, qui étaient aussi présents au moment des récoltes.

III. RESULTATS

Nous avons voulu un encadrement assez souple, et l'agriculteur a diversément interprété les conseils reçus, montrant si besoin était, l'importance de l'encadrement.

Les résultats détaillés sont commentés par ailleurs (M. BUFFON et R. ARNOLIN, X. MERLINI et R. ARNOLIN).

Les rendements obtenus vont de 4,6 tonnes à 37,200t/ha. Le rendement moyen pour les deux départements est de 18,4 t/ha (pour 16,142 t/ha de commercialisable). Ce rendement moyen est plus élevé en Guadeloupe (19,8 t/ha) qu'en Martinique (17,6 t/ha).

Ces rendements peuvent être considérés comme faibles par rapport aux rendements habituels de 20 à 30 t/ha des ignames blanches, encore que l'IRAT rapporte des rendements de l'ordre de 17t/ha en culture semi mécanisée de Pacala Dominique.

Les raisons données plus haut, les rendements obtenus, les possibilités de mécaniser une partie de la récolte, les possibilités de calibrage donnant une présentation homogène, rendent possible le développement de la culture de la Cousse-couche.

Pour le moment, la mauvaise conservation, due principalement au champignon Penicillium oxalicum reste un inconvénient important. Dans un premier temps, les traitements fongicides mis au point par la Pathologie Végétale de l'INRA* pourront être appliqués aux semences. Par la suite, nous souhaitons trouver une variété résistante ou tolérante au Penicillium car rappelons le, la grande force de la Cousse-couche reste dans sa variabilité et dans les possibilités d'amélioration qui en découlent.

* P. RICCI et R. ARNOLIN : Intérêt d'un traitement fongicide pour la conservation des tubercules d'igname "Cousse-couche". Nouvelles maraîchères et vivrières n° 5